



Programmes
certifiants



Programmes
courts

Programmes
sur-mesure

2019



Catalogue Formations

ÉDITO

Nos adhérents sont de plus en plus nombreux à porter notre « raison d'être » d'une gouvernance de valeur ajoutée avec notamment des conseils qui remplissent pleinement leurs missions de stratégie, de nomination des mandataires sociaux, de contrôle et d'information.

L'excellence est ici indispensable afin d'assurer la confiance des acteurs mais aussi de faire face aux nouveaux enjeux et nouveaux défis auxquels sont confrontées les organisations.

La conformité est certes indispensable mais l'engagement et la responsabilité sont les clefs d'une croissance durable, respectueuse des acteurs. La prolifération des lois et règlements (devoir de vigilance, Sapin II, audit, RSE...) fait peser un poids croissant notamment sur les entreprises moyennes avec des normes uniformes parfois inadaptées aux secteurs ou à la taille des entreprises. Cette uniformisation est préoccupante au moment où la pluralité des modèles devient une réalité. Les administrateurs doivent par leur valeur ajoutée, leur implication, la qualité des débats, l'exemplarité et l'éthique être des moteurs d'une révolution adaptée à chaque organisation et d'une gouvernance responsable et engagée.

C'est pourquoi notre association agit en permanence pour une amélioration et une diffusion des bonnes pratiques qui exigent des administrateurs toujours plus compétents, engagés et conscients de leur rôle et responsabilité.

L'actu IFA chaque lundi, les fiches IFA, le baromètre de la composition des conseils sont de nouveaux outils au service de nos adhérents, en appui de notre site internet qui ne cesse de s'enrichir.

Clubs, groupes de travail, webinars, ateliers, matinales et cycles spécialisés de l'IFA, ainsi que l'ensemble des formations dont vous trouverez le détail dans ce catalogue, sont des moments clés à l'IFA pour s'informer, se former, influencer ou partager.



A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive script that appears to read 'Agnès Touraine'.

Agnès Touraine
présidente de l'IFA

SOMMAIRE

LA FORMATION À L'IFA.....	2-3
PROGRAMMES CERTIFIANTS.....	5
Certificat administrateur de sociétés.....	6-7
NOUVEAU Certificat administrateur d'une entreprise de taille intermédiaire.....	8-9
NOUVEAU Certificat administrateur d'une entreprise d'assurance.....	10-11
Certificat administrateur d'un groupe de protection sociale.....	12-13
PROGRAMMES COURTS.....	15
Fonctionnement et enjeux du conseil	16-24
Les meilleures pratiques de gouvernance.....	16
La gouvernance et la conduite de la stratégie.....	17
La pratique de la décision stratégique en conseil.....	18
Le conseil et l'arrêté des comptes.....	19
Le conseil et la RSE.....	20
Le conseil et le devoir de vigilance (Loi Sapin II).....	21
La responsabilité civile et pénale de l'administrateur.....	22
NOUVEAU Le conseil en prévention et en gestion de crise.....	23
Le secrétaire du conseil.....	24
Comités spécialisés	25-26
Le comité d'audit.....	25
Le comité des rémunérations.....	26
Mandats spécifiques	27-33
Être administrateur d'une entreprise familiale.....	27
Être administrateur salarié.....	28
NOUVEAU Parcours spécial multiformations administrateur salarié.....	29
Être administrateur de filiale d'un groupe de sociétés.....	30
Être administrateur dans le secteur bancaire.....	31
Être administrateur dans un organisme public.....	32
Être administrateur d'une association ou d'une fondation.....	33
Développement personnel	34-35
Optimiser son impact dans les conseils.....	34
Posture de l'administrateur salarié.....	35
Spécial administrateurs étrangers	36-37
French Corporate Law and Governance.....	36
New Governance Challenges for Board Members in Europe.....	37
PROGRAMMES SUR-MESURE.....	39
Programme court sur votre site.....	40
Programme sur-mesure.....	41
INFORMATIONS PRATIQUES.....	43
Programmes certifiants.....	44-45
Programmes courts.....	46
Adhérer à l'IFA.....	47

LA FORMATION À L'IFA

INSTITUT DE RÉFÉRENCE

L'IFA est le **réseau de référence des administrateurs en France**. Il contribue à l'identification et à la diffusion des meilleures pratiques de gouvernance sous forme de **publications de références**, d'**événements** et de **formations spécialisées** s'adressant à tous les acteurs de la gouvernance, quel que soit le type d'organisation dans laquelle ils évoluent. Sa mission est d'**informer**, de **partager**, de **former** et d'**influencer** pour une gouvernance au service de la compétitivité.

APPROCHE INTÉGRÉE ET GLOBALE

Cette **approche intégrée est au cœur de notre savoir-faire pédagogique** et cela depuis la genèse de l'IFA. En tant que précurseur en formation sur le thème de la gouvernance et des missions de l'administrateur, nous développons depuis 15 ans des programmes et une pédagogie répondant au souhait de professionnalisation de notre public.



Vous êtes administrateur, président de conseil d'administration ou de surveillance, président ou membre de comité spécialisé, administrateur salarié, administrateur de filiale, secrétaire de conseil, membre de comité exécutif...

Vous intervenez dans un conseil ou êtes administrateur dans une société cotée ou non, dans une PME, une ETI ou un groupe...

Vous êtes membre du conseil d'administration ou de surveillance d'une entité publique ou à participation de l'Etat, d'une coopérative ou d'une mutuelle, d'une banque, d'un organisme paritaire, d'une entreprise à capitaux familiaux, d'une association ou d'une fondation...

Afin de répondre à vos attentes spécifiques, nous avons choisi une **approche globale tenant compte de la diversité de vos profils et de la multiplicité de vos contextes**.



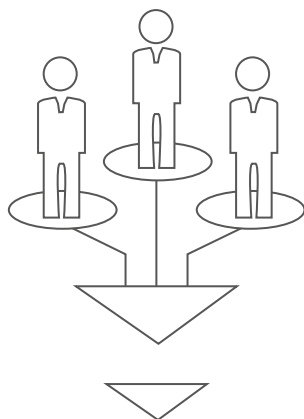
L'IFA est référencé auprès des OPCA pour l'ensemble de ses formations.

Celles-ci sont éligibles au titre du plan de formation de l'entreprise et peuvent bénéficier d'une participation financière des OPCA de branches.

PÉDAGOGIE ÉPROUVÉE

Au-delà des dispositions légales et réglementaires de plus en plus complexes qu'il convient de connaître et de mettre en œuvre, la gouvernance est un élément de compétitivité et doit s'inspirer des bonnes pratiques.

Notre pédagogie va dans ce sens :



Les travaux des groupes de travail et des clubs de l'IFA garantissent **la qualité, la pertinence et l'actualisation permanente de nos programmes.**

Nos **intervenants** sont sélectionnés en fonction de leur expérience pratique de la gouvernance et de leurs qualités de pédagogues.

Nous facilitons **l'apprentissage entre pairs** grâce à une étude précise des profils des participants, notamment au moment de la sélection des candidats pour les différents programmes certifiants.

Nous veillons au **bon équilibre entre l'apport de contenus théoriques et les études de cas et mise en situations réelles** et nous détenons une expertise reconnue dans le domaine comportemental grâce à une technique éprouvée de **simulation de réunions du conseil.**

CONTENUS DIVERSIFIÉS ET ADAPTÉS

Dans ce catalogue vous trouverez des **programmes certifiants** d'une durée de 10 à 13 jours. Ces certificats sont des formations complètes sur les enjeux de la gouvernance et la mission de l'administrateur. L'IFA a développé un parcours généraliste ainsi que des parcours spécifiques pour les entreprises de taille intermédiaire, les entreprises d'assurance et les groupes de protection sociale.

Nous proposons également des **programmes courts** d'une demi-journée à deux jours, organisés autour de cinq grandes thématiques : fonctionnement et enjeux du conseil, comités spécialisés, mandats spécifiques, spécial administrateurs étrangers et développement personnel. Ces programmes courts sont également proposés en **programmes sur-mesure.**

Notre **équipe formation** est à votre disposition pour vous orienter dans le choix du dispositif le mieux adapté et le plus performant pour votre organisation.

L'IFA propose des programmes certifiants se clôturant par un examen final et la remise d'un titre. Ces certificats sont composés de modules qui traitent de toutes les thématiques de gouvernance tant sur le plan technique que sur le plan comportemental.

- Le « **certificat administrateur de sociétés** », en partenariat avec **Sciences Po Executive Education**, met l'accent sur les comportements, outils, connaissances et compétences que tout administrateur doit posséder pour exercer son mandat, quel que soit le secteur d'activité et la taille de l'entreprise.
- Le « **certificat administrateur d'une entreprise de taille intermédiaire (ETI)** », en partenariat avec **Audencia**, est destiné plus particulièrement aux administrateurs d'ETI. Il vise à transmettre les fondamentaux de la gouvernance et met l'accent sur la dynamique du conseil et les comportements dans les entreprises de taille intermédiaire.
- Le « **certificat administrateur d'une entreprise des assurances par action ou à forme mutuelle** », en partenariat avec **l'Institut des Actuaire**s, est destiné aux administrateurs d'entreprises d'assurances. Il vise à transmettre les fondamentaux de la gouvernance tant sur le plan technique que fondamental. Il comporte un volet dédié au rôle de l'administrateur sous Solvabilité II.
- Le « **certificat administrateur d'un groupe de protection sociale** », en partenariat avec **Sciences Po Executive Education** et le **CTIP**, est un dispositif conçu spécifiquement pour les administrateurs d'Institutions de Prévoyance. Au-delà de transmettre les fondamentaux de la gouvernance, il comporte un volet dédié au rôle de l'administrateur sous Solvabilité II (deux filières sont proposées : certifiante ou qualifiante).



PROGRAMMES CERTIFIANTS

Certificat administrateur de sociétés

Créé en 2010, ce programme fait référence en matière de formation des administrateurs. Développé par l'IFA en partenariat avec Sciences Po Executive Education, il est sanctionné par le certificat administrateur de sociétés IFA-Sciences Po. Le certificat est également reconnu par le Collège des administrateurs de sociétés du Québec.

L'exercice d'un mandat d'administrateur a gagné en complexité au fil des années, tant par les responsabilités encourues à titre personnel, que par la contribution déterminante au pilotage et au succès de l'entreprise apporté par un conseil organisé, efficace et compétent.

Ce programme met l'accent sur les comportements, outils, connaissances et compétences que tout administrateur doit posséder pour exercer son mandat et répond aux enjeux d'internationalisation et de diversification des conseils.

Objectifs

- Appréhender l'environnement juridique et réglementaire d'un conseil
- Situer les rôles, missions et responsabilités de l'administrateur
- Identifier les comportements les plus efficaces dans l'exercice d'un mandat
- Maîtriser les points clés qui nécessitent une vigilance constante dans l'analyse et l'arrêté des comptes
- Évaluer la création de valeur et les risques associés au projet stratégique
- Comprendre les mécanismes d'évaluation, de rémunération et de succession des dirigeants
- Adapter les bonnes pratiques de gouvernance aux particularités de chaque type d'organisation, en France comme à l'international

En partenariat avec



Durée : 13 jours répartis sur une période de 6 mois

Tarif adhérent IFA : 12 000€ net

Tarif public : 14 000€ net

Lieu de formation : Sciences Po – 28 rue des Saints-Pères 75007 Paris

Accéder
à la page dédiée
sur le site :



Programme
détaillé :



Dossier
d'inscription :



Public

Ce certificat s'adresse à des administrateurs expérimentés, des administrateurs ayant pris récemment leurs fonctions et/ou à de futurs administrateurs se préparant à intégrer un conseil pendant la formation.

Candidature, admissibilité, admission et certification

Les candidats sont sélectionnés sur dossier puis convoqués à un entretien d'admission. Les deux étapes permettent d'évaluer leurs perspectives d'évolution dans la fonction d'administrateur ou vers l'acquisition d'un mandat.

Pour chaque promotion, la direction pédagogique établit la liste des candidats admis sur la base de l'ensemble de ces éléments.

À l'issue de ce programme les participants reçus à l'examen final se voient remettre un certificat d'administrateur de sociétés.

La diversité des profils des participants crée la richesse des échanges : nous souhaitons que chaque promotion soit un panel représentatif d'administrateurs, pour que ce cursus soit aussi l'opportunité de partager vos expériences.

Direction pédagogique

La direction pédagogique du certificat est assurée par 4 co-directeurs IFA et Sciences Po Executive Education dont les missions principales consistent à recruter les candidats et les intervenants, garantir la qualité du programme et agir en tant que jury d'examen.

Programme

MODULES FONDAMENTAUX

- **Module 1** – Pratique du fonctionnement du conseil d'administration : missions, rôles et responsabilités des administrateurs (2,5 jours)
- **Module 2** – Stratégie, gestion des risques et création de valeur (2 jours)
- **Module 3** – Maîtrise de la performance économique : savoir interpréter et questionner les données financières (2 jours)
- **Module 4** – Le conseil et l'actif humain : leadership, sélection, rémunération et évaluation (2 jours)
- **Module 5** – Simulation de conseil d'administration : dynamique du conseil et collégialité (2,5 jours)

MODULE OPTIONNEL

- Fondamentaux de la finance et de la comptabilité (0,5 jour)

MODULES ÉLECTIFS

- **Option 1** – Être administrateur d'une PME ou d'une entreprise de taille intermédiaire (ETI) (2 jours)
- **Option 2** – New Governance Challenges For Board Members in Europe (2 jours)
- **Option 3** – Module bancaire (2 jours)

NOUVEAU Certificat administrateur d'une entreprise de taille intermédiaire

L'IFA et Audencia se sont associés pour concevoir un parcours de formation adapté aux entreprises de taille intermédiaire. Cette formation est sanctionnée par un certificat à destination d'entreprises de taille intermédiaire.

Les exigences en gouvernance s'accroissent et les administrateurs se doivent d'avoir une vision claire de leurs missions et responsabilité, de maîtriser une large palette de capacités et de faire preuve d'intelligence relationnelle avec les dirigeants et les autres membres du conseil d'administration.

Ce programme met l'accent sur les outils, connaissances et compétences que l'administrateur d'entreprise de taille intermédiaire doit posséder et les comportements qu'il doit adopter pour exercer son mandat.

► Objectifs

- Appréhender les missions clés des conseils pour les organisations et le cadre juridique des conseils d'administrations ou conseils de surveillance
- Comprendre le rôle, les missions et la responsabilité d'un administrateur dans un contexte d'ETI
- Développer une posture d'administrateur en adéquation avec cet environnement complexe
- Construire sa propre stratégie via l'élaboration d'un projet personnel
- Adopter les bonnes pratiques de gouvernance à la taille de l'entreprise
- Échanger et s'enrichir du partage d'expériences entre pairs pour confronter son point de vue et se dépasser
- Positionner le rôle du conseil dans la définition de la stratégie, le suivi de sa mise en œuvre et l'évaluation de la création de valeur
- Identifier les comportements les plus efficaces dans l'exercice d'un mandat et contribuer efficacement à la performance globale du conseil
- Maîtriser les points clés qui nécessitent une vigilance constante dans l'analyse et l'arrêté des comptes

En partenariat avec



Durée : 12 jours répartis sur une période de 6 mois

Tarif adhérent IFA : 8 200€ net

Tarif public : 10 200€ net

Lieu de formation :

Audencia Business School – 8 Route de la Jonelière 44312 Nantes

Accéder
à la page dédiée
sur le site :



Dossier
d'inscription :



Public

Ce certificat s'adresse aux administrateurs ou futurs administrateurs se préparant à l'exercice d'un mandat, les membres de comités exécutifs avec exposition au conseil d'administration, les secrétaires de conseil, les héritiers d'ETI familiales.

Candidature, admissibilité, admission et certification

Les candidats sont sélectionnés sur dossier puis convoqués à un entretien d'admission. Les deux étapes permettent d'évaluer leurs perspectives d'évolution dans la fonction d'administrateur ou vers l'acquisition d'un mandat.

Pour chaque promotion, la direction pédagogique établit la liste des candidats admis sur la base de l'ensemble de ces éléments.

À l'issue de ce programme les participants reçus à l'examen final se voient remettre un certificat d'administrateur de sociétés.

La diversité des profils des participants crée la richesse des échanges : nous souhaitons que chaque promotion soit un panel représentatif d'administrateurs, pour que ce cursus soit aussi l'opportunité de partager vos expériences.

Direction pédagogique

La direction pédagogique est assurée par un comité IFA-Audencia donc les missions principales consistent à recruter les candidats et les intervenants, garantir la qualité du programme, agir en tant que jury d'examen.

Programme

MODULE 1

- Les fondamentaux de la gouvernance (3 jours)
Fonctionnement d'un conseil/Rôle et Responsabilités des administrateurs et des différents Comités

MODULE 2

- Environnement financier et performance économique (2 jours)

MODULE 3

- Mise en application (1 jour)

MODULE 4

- Développer une posture d'administrateur leader (2,5 jours)

MODULE 5

- Stratégie et risques

MODULE 6

- Rémunération et évaluation (0,5 jour)

MODULE 7

- Simulation de conseil d'administration (2,5 jours)

NOUVEAU Certificat administrateur d'une entreprise des assurances par action ou à forme mutuelle

L'exercice d'un mandat d'administrateur dans les entreprises d'assurance s'est professionnalisé, tant par les responsabilités encourues à titre personnel, que par la contribution déterminante au pilotage et au succès de l'entreprise apportée par un conseil d'administration organisé, efficace et compétent.

Les exigences en gouvernance s'accroissent et les administrateurs se doivent d'avoir une vision claire de leurs missions et responsabilités, de maîtriser une large palette de compétences et de faire preuve d'intelligence relationnelle avec les dirigeants et les autres membres du conseil d'administration.

L'IFA et l'Institut des actuaires se sont associés pour répondre au souhait du secteur en créant ce parcours. Cette formation est sanctionnée par un certificat à destination d'entreprises des assurances par action ou à forme mutuelle.

► Objectifs

- Maîtriser les enjeux de gouvernance et assimiler les bonnes pratiques
- Positionner le rôle du conseil d'administration dans la définition de la stratégie, le suivi de sa mise en oeuvre et l'évaluation de la création de valeur
- Identifier les missions et les pouvoirs du conseil d'administration et de ses comités
- Délimiter les rôles, missions et responsabilités de l'administrateur
- Appréhender les environnements juridique et réglementaire du secteur des assurances et leurs impacts spécifiques sur la gouvernance
- Maîtriser les risques et leur contrôle dans les dimensions dévolues au conseil d'administration, notamment sous Solvabilité II
- Identifier les comportements les plus efficaces dans la conduite d'un mandat et contribuer efficacement à la performance globale du conseil d'administration

En partenariat avec



Durée : 12 jours répartis sur une période de 6 mois

Frais de dossier : 170€ net

Tarif adhérent IFA : 11 000€ net

Tarif public : 13 000€ net

Lieu de formation : IFA – 11 bis rue Portalis 75008 Paris

Accéder
à la page dédiée
sur le site :



Programme
détaillé :



Dossier
d'inscription :



Public

Ce certificat s'adresse aux administrateurs en fonction depuis plusieurs années ou ayant pris récemment leurs fonctions ou encore futurs administrateurs d'une entreprise d'assurances par actions ou à forme mutuelle.

Candidature, admissibilité, admission et certification

Les candidats sont sélectionnés sur dossier puis convoqués à un entretien d'admission. Les deux étapes permettent d'évaluer leurs perspectives d'évolution dans la fonction d'administrateur ou vers l'acquisition d'un mandat.

Pour chaque promotion, la direction pédagogique établit la liste des candidats admis sur la base de l'ensemble de ces éléments.

À l'issue de ce programme les participants reçus à l'examen final se voient remettre un certificat d'administrateur de sociétés.

Direction pédagogique

La direction pédagogique du certificat est assurée par un comité IFA-Institut des actuaires, dont les missions principales consistent à recruter les candidats et les intervenants, garantir la qualité du programme et agir en tant que jury d'examen.

Programme

MODULE 1

- Mise en perspective du parcours (2 jours)

MODULE 2

- Pratique et fonctionnement du conseil d'administration (2 jours)

MODULE 3

- Rôle du conseil d'administration et des administrateurs dans la définition de la stratégie, sa validation et son contrôle (2 jours)

MODULE 4

- Rôle du conseil d'administration et des administrateurs dans la gestion des risques : apports et contraintes de Solvabilité II (2 jours)

MODULE 5

- Optimiser la dynamique collégiale du conseil (2 jours)

MODULE 6

- Culture et posture au sein d'un conseil d'administration (2 jours)

Certificat administrateur d'un groupe de protection sociale

Filière certifiante ou qualifiante

L'IFA et Sciences Po, avec l'appui du Centre Technique des Institutions de Prévoyance, ont conçu et co-pilotent ce parcours complet et ambitieux.

Le nouveau régime prudentiel Solvabilité II renforce le rôle des instances de gouvernance des organismes d'assurance et augmente les missions désormais dévolues aux conseils d'administration.

Les administrateurs voient donc leur rôle évoluer avec notamment l'obligation de mettre l'analyse des risques au cœur du processus décisionnel.

La nouvelle réglementation française transpose les exigences européennes en matière de « fit & proper » (honorabilité et compétences), y soumet les membres des instances gouvernantes donc les administrateurs et fait entrer ces thématiques dans le champ du contrôle prudentiel.

Ce parcours a été conçu spécifiquement pour les administrateurs d'Institutions de Prévoyance. Il leur permettra de répondre aux nouvelles exigences de compétences. Au-delà de transmettre les fondamentaux de la gouvernance tant sur le plan technique que sur le plan comportemental, il comporte un volet spécifiquement développé pour répondre à la question suivante : quel rôle pour un administrateur sous Solvabilité II ?

Objectifs

- Ce programme sur mesure a pour objectif de structurer et professionnaliser les pratiques de gouvernance des administrateurs siégeant dans les conseils d'administration dont le mode de gestion est paritaire.

Public

Cette formation s'adresse à des administrateurs expérimentés ou ayant pris récemment leurs fonctions ou encore d'administrateurs en devenir, se préparant pendant la formation à intégrer un conseil au sein d'une institution de prévoyance.

Ce parcours qualifiant s'adresse aux administrateurs du collège salariés et employeurs.

En partenariat avec



Durée : 10 jours répartis sur une période de 6 mois

Tarifs : 10 000€ net par participant pour la **filière qualification**
11 000 € par participant pour la **filière certification**

Lieu de formation : Sciences Po – 28 rue des Saints-Pères 75007 Paris

Accéder
à la page dédiée
sur le site :



Programme
détaillé :



Deux filières au choix

Une filière qualification et une filière certification vous sont proposées pour ce parcours. Le choix devra être fait avant le début de la formation. À défaut, vous serez inscrit d'office sur la filière qualification. Il ne sera pas possible de changer de filière au cours de la formation.

FILIÈRE QUALIFICATION

Les conditions de qualification reposent sur :

- une assiduité totale
- un taux de 60% de réussite au QCM de 100 questions (rattrapages sous conditions prévus)

CETTE FORMATION EST SANCTIONNÉE PAR UN TITRE DE QUALIFICATION SCIENCES PO – IFA.

FILIÈRE CERTIFICATION

Les conditions de la certification reposent sur :

- une assiduité totale
- un taux de 70% de réussite au QCM de 150 questions (rattrapages sous conditions prévus)
- un examen oral de 45 minutes

CETTE FORMATION EST SANCTIONNÉE PAR UN CERTIFICAT SCIENCES PO – IFA.

Programme

MODULE 1

- Administrateur et protection sociale complémentaire (1,5 jour)

MODULE 2

- Pratique du fonctionnement du conseil d'administration (1,5 jour)

MODULE 3

- Stratégie, maîtrise des risques, création de valeur (2 jours)

MODULE 4

- Situations délicates dans un conseil d'administration (2 jours)

MODULE 5

- Solvabilité II et stratégie (1 jour)

MODULE 6

- Culture et posture au sein d'un conseil d'administration (2 jours)



PROGRAMMES COURTS

Les meilleures pratiques de gouvernance

La formation de référence pour s'engager dans le « métier » d'administrateur dont la professionnalisation est continue.

Une revue des meilleures pratiques et des points d'attention, dans un environnement progressivement élargi et de plus en plus codifié, tant par des dispositions légales que par les recommandations de place.

Objectifs

- Expliciter les missions et les pouvoirs du conseil, instance garante de l'intérêt social et objet des attentes des actionnaires
- Préciser le rôle et les responsabilités des administrateurs
- Comprendre les enjeux et suivre l'évolution des pratiques de gouvernance
- Apprendre les techniques de travail efficaces dans la conduite d'un mandat

Programme

1^{ère} journée

- Le conseil, organe suprême
 - Origine et piliers de la gouvernance
 - L'intérêt social
 - Le conseil : rôle et mission
 - Le conseil : composition, organisation et fonctionnement
 - Les différents types de conseil
- Profession administrateur
 - Sélection, rémunération, renouvellement...
 - Les différentes catégories d'administrateur
 - Administrateur indépendant
 - Comportements, codes et postures
 - Conflit d'intérêts
- Le rôle du président (dissocié ou non)
- Conseil et direction générale
- Les comités et leurs travaux
- Le pilotage des risques et le contrôle interne
- Cas Pratique

2^{ème} journée

- Les bonnes pratiques
 - La féminisation des conseils
 - L'évaluation du conseil
 - Le SOP – Say on Pay
 - Le comply or explain
 - Le règlement Intérieur
 - L'administrateur référent
 - Conformité et déontologie
- L'élargissement de la gouvernance
 - La gouvernance des filiales
 - La gouvernance des SAS
 - La gouvernance des ETI
- La responsabilité civile et pénale de l'administrateur
- Quizz



Durée : 2 jours

Tarif adhérent IFA : 1 800 € net

Tarif public : 2 400 € net

La gouvernance et la conduite de la stratégie

Les administrateurs doivent être en mesure de :

- comprendre et valider les grandes orientations stratégiques soumises à leur approbation
- surveiller et valider les conditions de la mise en œuvre de la stratégie

Objectifs

- Montrer aux participants le rôle potentiel que peut tenir un administrateur, un conseil d'administration dans la conduite de la stratégie
- Apporter une ouverture sur les bouleversements qui remettent en cause les fondamentaux de nombreux secteurs économiques
- Montrer le rôle clé joué par l'organisation dans la réussite ou l'échec d'une stratégie
- Rappeler le lien entre stratégie et création de valeur

Programme

1^{ère} journée

- Le conseil d'administration et la stratégie : rôles et responsabilités
 - Théorie de l'agence
 - Études des cas pratiques (Enron, AIG, etc)
- Les grandes questions stratégiques auxquelles peut-être confrontés un administrateur :
 - Positionnement concurrentiel, spécialisation/diversification, croissance interne/externe
 - Stratégie et création de valeur
- Comment peut-il y répondre ?
 - Savoir poser les bonnes questions ?
 - Une boîte à outil pour l'administrateur
 - Mini cas et apport de méthodologie

2^{ème} journée

- Les tendances actuelles, la stratégie dans un univers incertain, de rupture :
 - Les tendances qui bousculent les industries matures
 - UBER, Airbnb, TESLA : une nouvelle vision de la stratégie
 - Se méfier et ne pas se laisser déborder par les nouveaux entrants
- L'administrateur et le suivi de la mise en œuvre de la stratégie :
- Le pilotage de l'entreprise
- Les enjeux organisationnels : de la vision, nécessaire à l'entreprise agile...



Durée : 2 jours

Tarif adhérent IFA : 1 800€ net

Tarif public : 2 400€ net

La pratique de la décision stratégique en conseil

Le modèle de simulation des réunions du conseil d'administration est une méthode pédagogique déployée depuis plusieurs années par l'IFA.

Ce nouveau cycle en 3 sessions de 2 heures, s'appuie sur des cas réels d'entreprise. Il propose un enrichissement de la réflexion stratégique et de sa pratique au sein du conseil d'administration.

Ce cycle utilise la méthode de mise en situation. Chaque session de 2 heures est consacrée à une simulation s'appuyant sur des cas réels de choix structurants effectués par de grandes entreprises. Chaque participant aura l'occasion d'agir en tant que membre du conseil d'administration.

Objectifs

- Contribuer à la réflexion collégiale et participer à la décision stratégique
- Se positionner autour de la table du conseil
- Établir un dialogue tout en faisant émerger une intelligence collective

Préparation

Avec les documents synthétiques transmis une semaine à l'avance, les participants préparent la session du conseil. L'objectif est de se forger une opinion sur la situation et les options proposées.

Simulation

Les participants débattent de la situation et des options proposées. L'un des participants, désigné à l'avance (et différent pour chaque session), tient le rôle de président de séance et anime les débats.

Débriefing

L'animateur amène les participants à mettre en perspective les débats écoulés, tant sur les choix opérés que sur la dynamique de la discussion et présente les concepts-clés que le cas illustre.

Contenus des cas

(à titre illustratif)

- Cas 1 : envisager une cession
- Cas 2 : faire face à la disruption
- Cas 3 : définir une stratégie de responsabilité environnementale



Durée : Cycle de 3 sessions de 2h

Tarif adhérent IFA : 2 500€ net

Tarif public : 3 000€ net

Le conseil et l'arrêté des comptes

Les administrateurs exercent un rôle de surveillance et de contrôle des comptes.

Ils doivent avoir analysé la situation financière de l'entreprise et savoir formuler les questions qui permettent d'éclairer leur jugement et la prise de décision.

Objectifs

- Définir les responsabilités des administrateurs dans le domaine financier
- Formuler en termes financiers les interrogations sur la performance de l'entreprise
- Identifier les points clés qui sollicitent une vigilance constante
- Identifier les postes du bilan révélateurs de la situation financière de la société
- Maîtriser des instruments d'analyse et de diagnostic synthétiques
- Apprécier la fiabilité du processus d'établissement de l'information financière

Programme

Interrogations financières de l'administrateur

- Quelle rentabilité ? Pour qui, avec quels moyens et avec quelles ressources ?

Le processus d'arrêté des comptes

- Calendrier, étapes et responsabilités
- Acteurs externes et internes
- Rôle du commissaire aux comptes

Les réponses trouvées dans les comptes

- Les différents agrégats du compte de résultat, la structure du bilan, le besoin de fonds de roulement et le tableau des flux de trésorerie
- Les concepts-clés : création de valeur, coût du capital et rentabilité des actifs
- Les principaux ratios

Bonnes pratiques

- Mission et organisation du comité d'audit et des risques
- Responsabilités de l'audit interne
- La loi LSF, le contrôle interne et le rapport du président
- Les points de vigilance : la consolidation, les référentiels et le passage aux IFRS
- L'identification des risques financiers
- Covenants et notation financière
- L'information financière



Durée : 1 jour

Tarif adhérent IFA : 900€ net

Tarif public : 1 150€ net

Le conseil et la RSE

Les administrateurs ne peuvent plus se contenter d'envisager la RSE (Responsabilité sociétale de l'entreprise) uniquement sous ses aspects de compliance. Ils doivent contribuer à l'intégration des enjeux sociétaux, environnementaux et éthiques au business-model et aux processus de l'entreprise.

La RSE renforce ainsi le rôle stratégique du conseil et apparaît de plus en plus comme un levier efficace de création de valeur, de croissance et de différenciation stratégique.

Objectifs

- Assimiler les principaux concepts de la RSE dans les relations avec le management et la gouvernance des entreprises
- Comprendre en quoi la diffusion de la RSE change la conception traditionnelle de l'entreprise et de sa gouvernance
- Identifier les principales sources de création de valeur dans les grandes fonctions de l'entreprise (marketing, achats, finance...) sur lesquelles la RSE peut faire levier
- Réfléchir à l'incidence de ces problématiques sur les responsabilités de l'administrateur

Programme

- Comment la RSE fait-elle évoluer la notion de performance ?
- Quelques concepts pour situer la problématique
- La RSE et les conseils
- Quelles sont les sources de création de valeur sur lesquelles la RSE fait levier ?
- Exercice en grappes et mise en commun
- Analyse rapides des sources de valeur
- Apport de documents de référence à assimiler avant la formation



Durée : 1 jour

Tarif adhérent IFA : 900€ net

Tarif public : 1 150€ net

Le conseil et le devoir de vigilance (loi Sapin II)

Cette formation a pour ambition d'aider à comprendre le contenu de la loi Sapin II et les conséquences concrètes pour les entreprises devant s'y conformer en intégrant en particulier le rôle exercé par le conseil et par l'administrateur.

Objectifs

- Comprendre le contenu de la loi Sapin II en matière de lutte contre la corruption et le contenu de la loi sur le devoir de vigilance
- Connaître les référentiels en matière de lutte contre la corruption et de gestion des risques de tiers
- Adopter une démarche pragmatique de mise en conformité

Programme

- Panorama de la lutte contre la corruption en France
- Les 10 exigences opérationnelles en matière de lutte anti-corruption et vigilance
- Articulation avec les autres dispositifs : contrôle interne, RSE / éthique, risque fournisseur
- Quelle démarche retenir, du point de vue des opérationnels ?
 - Diagnostic et cartographie
 - Stratégie
 - Mise en conformité
 - Accompagnement au changement
 - Audit
- Quels est le rôle du conseil d'administration ?
 - Surveillance proactive en matière de lutte contre la corruption
 - Devoir de vigilance et administrateurs
 - Retours d'expérience de comités d'audit



Promulguée le 8 décembre 2016, la loi Sapin II est entrée en vigueur le 1^{er} juin 2017 pour ce qui concerne les obligations relatives au dispositif de prévention de la corruption.

Le texte s'applique aux entreprises de plus de 500 personnes et qui réalisent un chiffre d'affaires de plus de 100 millions d'euros.

Le 27 mars 2017, la loi sur le devoir de vigilance, qui concerne les entreprises de plus de 5000 salariés, a également été promulguée et impose, elle aussi, un ensemble de mesures de prévention et de surveillance de la part des donneurs d'ordre.



Durée : 1 jour

Tarif adhérent IFA : 900€ net

Tarif public : 1 150€ net

La responsabilité civile et pénale de l'administrateur

La fréquence des mises en cause personnelles augmente et doit être prise en compte par les nouveaux administrateurs à l'occasion de leur prise de fonction et tout au long de l'exercice de leur mandat.

Objectifs

- Identifier les principes régissant la responsabilité civile et pénale des administrateurs
- Analyser les risques découlant de l'acceptation d'un nouveau mandat
- Définir les précautions et les mesures à mettre en oeuvre pour éviter la mise en cause de la responsabilité ou en limiter les effets

Programme

- Responsabilités des mandataires sociaux
- La responsabilité pénale des administrateurs
- La responsabilité civile des administrateurs dans la société « en difficulté »
- La responsabilité civile des administrateurs dans le cours normal des affaires
- Responsabilités spécifiques
- Comment se protéger contre les risques liés à la responsabilité ?
- Programmes d'assurance, règles de comportement



Durée : 0,5 jour

Tarif adhérent IFA : 750€ net

Tarif public : 960€ net

NOUVEAU Le conseil en prévention et en gestion de crise

Une crise peut arriver à tout moment au sein de n'importe quelle entreprise. En situation de crise, les dirigeants exécutifs sont très sollicités et exposés. Le temps bascule et l'avenir de l'entreprise peut être compromis ou au moins incertain. Le conseil d'administration joue alors un rôle clé, plus ou moins visible mais réel, pour traiter la crise avec les dirigeants et accompagner la sortie de crise.

Quel rôle exactement peut jouer un administrateur au sein du conseil et des différents comités pour prévenir une crise ; l'anticiper ? Et quand la crise éclate, comment peut-il contribuer efficacement, tout en restant non-exécutif ?

Objectifs

- Contribuer de manière active aux réunions du conseil d'administration en temps de crise
- Adopter une démarche constructive, construite et responsable
- Oser contribuer à détecter les signaux faibles pour prévenir les crises quand tout va bien
- Contribuer de manière pertinente à l'articulation des travaux du conseil et des comités d'audit et de nomination/rémunération en prévention et en gestion de crise

Programme

1^{ère} journée

- Quand considère-t-on que l'entreprise est en crise ?
 - Définition de la crise
- Pourquoi le rôle du conseil d'administration est clé en temps de crise ? Qu'est-ce qui change ?
- Le risque de déni et le rôle de l'administrateur (non exécutif)
- Le conseil d'administration et la gestion de la crise en 3 phases séquentielles
- Exercice en sous-groupes : cas d'une situation de crise, question : quelles sont les 5 premières actions que vous suggérez que le conseil mène ?
- La communication en temps de crise, le rôle du conseil d'administration

2^{ème} journée

- La prévention des crises : le rôle clé du comité d'audit et du comité de nomination/rémunération par rapport à l'émergence des signaux faibles surtout quand tout va bien !
- Retour d'expérience, conséquences et prix d'une crise, leçons pour l'administrateur
- Jeu de rôle, simulation



Durée : 2 jours

Tarif adhérent IFA : 1 800€ net

Tarif public : 2 400€ net

Le secrétaire du conseil

Ce programme s'adresse aux secrétaires généraux, secrétaires de conseil, aux juristes et à toute personne appelée à exercer, à titre principal ou occasionnel, cette fonction et/ou à participer à la gouvernance d'une société ou d'un groupe.

Objectifs

- Mettre à la disposition des secrétaires du conseil et/ou des directions juridiques un état des lieux et des recommandations sur la base des meilleures pratiques de la place et des tendances observées
- Faire mieux connaître les contours de cette fonction et notamment de ses missions en cours d'évolution sensible (rémunérations, stratégie, évaluation du conseil et de ses comités rapport de gouvernance, digitalisation, relations avec les actionnaires...)
- Permettre aux sociétés de renouveler leur réflexion et leurs pratiques sur le secrétaire du conseil, afin d'anticiper et/ou répondre aux attentes des administrateurs

Programme

- Rôle et missions du secrétariat du conseil
- Le secrétariat juridique du conseil
- Le procès-verbal du conseil et la validité des décisions du conseil
- Le fonctionnement et les travaux du conseil, de ses comités, les séminaires stratégiques
- Les relations, postures et codes avec les membres du conseil
- Les aspects pédagogiques et de formation au regard des règles juridiques et le cas échéant des codes de gouvernance applicables
- Les relations avec les actionnaires et la participation à l'assemblée générale
- L'évaluation du conseil
- Les outils en pleine transformation : digitalisation des dossiers, plateformes dédiées, visioconférences, sécurité, confidentialité
- Des illustrations pratiques récentes du rôle du secrétaire de conseil



Durée : 1 jour

Tarif adhérent IFA : 900€ net

Tarif public : 1 150€ net

Le comité d'audit

La présence d'un comité d'audit est une obligation pour les sociétés cotées depuis l'ordonnance de décembre 2008.

Les administrateurs membres de ce comité doivent :

- maîtriser les principales notions du contrôle interne et de la gestion des risques,
- comprendre les enjeux, les besoins et les méthodes des commissaires aux comptes
- organiser les travaux du comité
- assurer leurs responsabilités

Objectifs

- Comprendre la portée des exigences réglementaires
- Appréhender les principes fondamentaux du comité d'audit en France et dans les pays les plus avancés
- Comprendre le rôle et les contraintes des différents intervenants : auditeurs externes et internes, direction financière
- Disposer d'outils pratiques contribuant à exercer plus efficacement son rôle au sein du comité d'audit

Programme

- Retour d'expérience : éléments d'auto diagnostic des comités d'audit
- Le rôle des comités d'audit vis-à-vis des comptes et de l'information financière
- Comprendre et se faire une opinion motivée sur la fiabilité du contrôle interne
- Relations avec les autres parties prenantes de l'entreprise
- Composition du comité d'audit, moyens et organisation
- La formalisation des attentes au travers de la charte
- Responsabilité des membres du comité d'audit et règles de communication avec l'entreprise
- Évaluation des performances du comité et rémunération de ses membres
- Élaboration d'un guide pratique



Durée : 2 jours

Tarif adhérent IFA : 1 800€ net

Tarif public : 2 400€ net

Le comité des rémunérations

Le comité de rémunération permet de placer le conseil dans les meilleures conditions pour déterminer l'ensemble des rémunérations et avantages des dirigeants mandataires sociaux.

Selon le code Afep Medef, il ne doit comporter aucun dirigeant mandataire social et être composé majoritairement d'administrateurs indépendants.

Objectifs

- Comprendre le rôle, le fonctionnement et l'organisation des travaux du comité des rémunérations
- Comprendre l'importance d'aligner les intérêts des dirigeants sur ceux des actionnaires afin d'accroître la valeur de l'entreprise tout en maintenant la cohésion sociale
- Situer la responsabilité du conseil dans la fixation de la rémunération des dirigeants
- Analyser les modalités actuelles de rémunération des administrateurs et des dirigeants, ainsi que leurs perspectives d'évolution en France

Programme

Définitions

- Les dirigeants
- Les composants du package de rémunération
- Rôles et missions du comité des rémunérations

Évolution des pratiques de rémunération avant et après 2008

- Les recommandations : AFEP-MEDEF, IFA, AMF, Commission des communautés européennes, proxy advisors...

Les bonnes pratiques de rémunération des dirigeants exécutifs

- Légitimité de la rémunération des dirigeants.
- Qu'est-ce qu'un package de rémunération équilibré ?
- Rémunération de base & rémunération variable et management de la performance
- Protection des dirigeants
- Rémunération des membres du conseil
- Établissement par le comité des rémunérations de la feuille de route en matière de rémunération des dirigeants



Durée : 1 jour

Tarif adhérent IFA : 900€ net

Tarif public : 1 150€ net

Être administrateur d'une entreprise familiale

La gouvernance n'est plus le domaine réservé des grandes sociétés cotées. Les entreprises familiales sont concernées au même titre que les autres entreprises quelles que soient leur dimension et la structure de leur actionnariat. La qualité de leur gouvernance est une condition première de leur pérennité.

Objectifs

- Identifier les valeurs sous-jacentes aux principes de bonne gouvernance et les transposer à l'usage des entreprises familiales
- Déterminer des structures de gouvernance adaptées aux différentes étapes de la vie de l'entreprise
- Identifier les comportements des administrateurs
- Apprendre à séparer gouvernance de famille et gouvernance d'entreprise
- Concevoir et mettre en place une charte de gouvernance familiale

Programme

Rappels fondamentaux

- Rôle du conseil
- Pouvoirs, responsabilité et risques de l'administrateur
- Attentes des actionnaires, stratégie du conseil et objectifs du management

Typologie des entreprises familiales

- Place dans l'économie
- Coexistence de 3 univers légitimes : entreprise, actionnaires et famille
- Profil de l'administrateur d'entreprise familiale
- Péchés capitaux
- Qualités et comportements vertueux

Gouvernance familiale et gouvernance d'entreprise

- Conseil de famille et conseil d'administration
- Composition des instances juridiques et des instances informelles
- Utilité du règlement Intérieur
- Choix des dirigeants
- Préparation des successeurs

Conception et mise en place d'une charte de gouvernance familiale

- Identification des attentes : pouvoir, liquidité, rémunération...
- Réflexion sur la finalité poursuivie : pérennité, résolution de conflits, fiscalité
- Type et contenu de la charte
- Processus de mise en œuvre



Durée : 1 jour

Tarif adhérent IFA : 900€ net

Tarif public : 1 150€ net

Être administrateur salarié

Ce programme est destiné aux administrateurs salariés et aux salariés aspirant à rejoindre le conseil de leur entreprise.

Ce programme initial de deux jours ne se substitue pas aux formations complémentaires qui permettent d'acquérir et/ou d'approfondir des compétences spécifiques à la fonction d'administrateur, notamment dans les domaines de la stratégie et de la finance d'entreprise.

Objectifs

- Accéder aux informations générales nécessaires à la compréhension des grands principes de la gouvernance d'entreprise et du cadre juridique régissant la fonction d'administrateurs représentant les salariés ou les salariés actionnaires
- Connaître les bonnes pratiques du conseil et de ses membres et les spécificités des bonnes pratiques pour l'administrateur salarié
- Contribuer de façon active aux travaux du conseil et de ses comités

Programme

La gouvernance et les administrateurs salariés

- Principes et objectifs, cadre juridique et domaines couverts
- Les principaux acteurs de la gouvernance
- Aspects légaux et règles de gouvernance
- La représentation des salariés auprès des instances dirigeantes
- Code et rôle des acteurs

Les bonnes pratiques du conseil

- Exercice des missions du conseil
- Composition et fonctionnement du conseil
- Le conseil et les comités
- Les relations conseil / Dirigeants opérationnels
- L'analyse des documents notamment financiers
- La stratégie, les investissements et la création de valeur
- Évaluation, sélection, rémunérations

Les bonnes pratiques de l'administrateur salarié

- Avant le conseil, la préparation
- Pendant le conseil, la participation : comportement, assertivité, collégialité
- L'intérêt social et le risque de conflit d'intérêts
- Relations avec les organisations syndicales et les Instances Représentatives du Personnel

L'information et la confidentialité

- Risques et responsabilité
- Typologie des risques
- Les risques liés au mandat, leur maîtrise
- L'administrateur salarié face aux risques

Quizz et cas pratiques



Durée : 2 jours

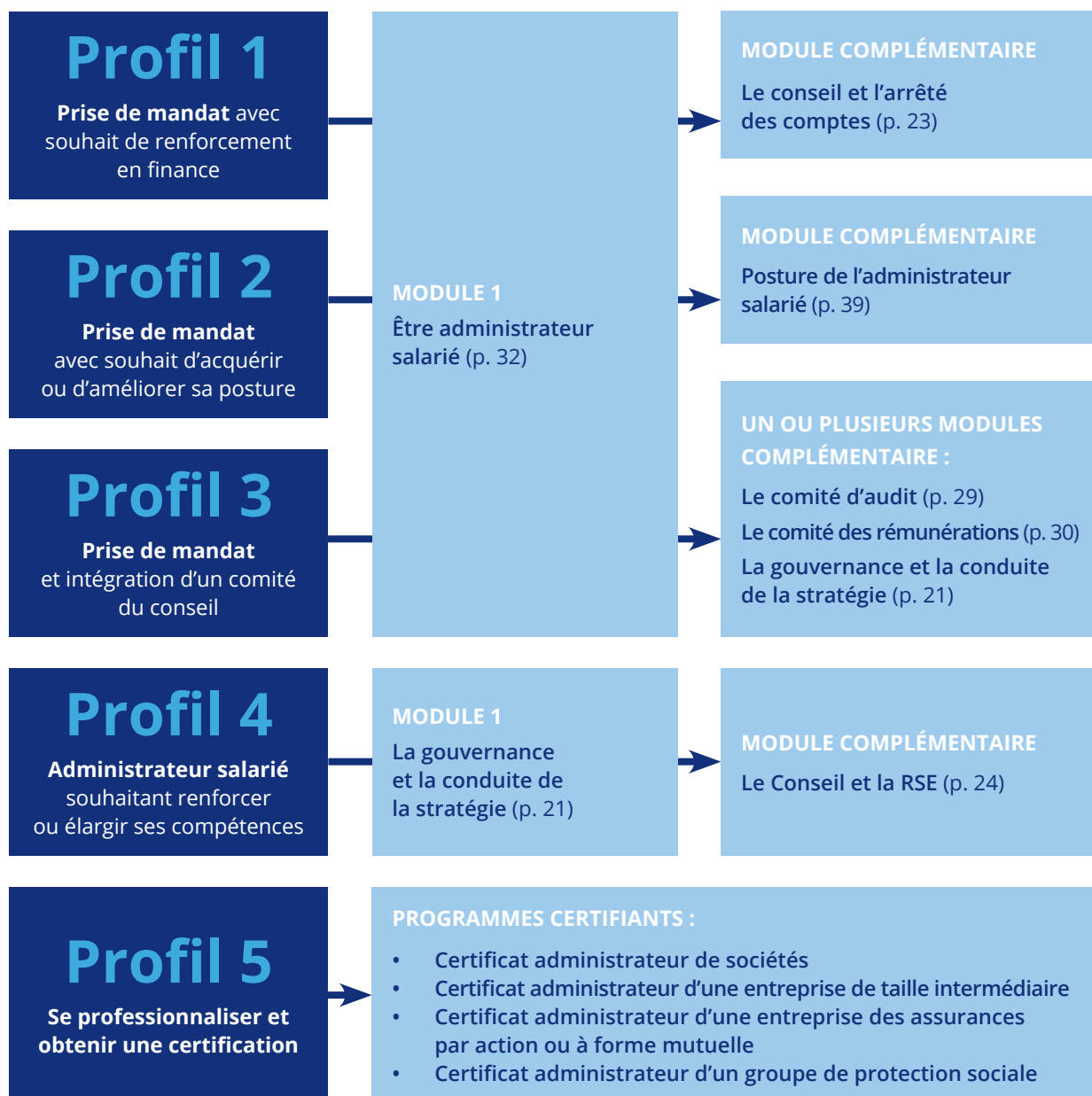
Tarif adhérent IFA : 1 800€ net

Tarif public : 2 400€ net

Pour aller plus loin, composez votre parcours d'administrateur salarié



5 options de parcours vous sont proposées selon votre profil et votre expérience. Ces parcours vous permettront de vous familiariser ou d'approfondir vos connaissances en matière de **gouvernance et de finance d'entreprise**. Il vous permettront également de renforcer **votre posture d'administrateur**.



Durée : 3 jours
Tarif adhérent IFA : 2 700€ net
Tarif public : 3 550€ net

Durée : 4 jours
Tarif adhérent IFA : 3 600€ net
Tarif public : 4 800€ net

Être administrateur de filiale d'un groupe de sociétés

Les administrateurs de filiales – choisis par l'assemblée sur proposition d'une société mère ou nommés par le groupe en tant que représentants permanents si la maison mère est elle-même administrateur – sont en première ligne pour participer au pilotage et au contrôle des filiales.

Leur rôle est parfois délicat car ils sont à la fois mandataires sociaux et salariés et il peut y avoir divergence d'intérêts entre celui du groupe et l'intérêt social de la filiale. Ils devront donc veiller à une bonne articulation entre l'organisation opérationnelle et la gouvernance juridique.

Objectifs

- Rappeler les principes et objectifs de la gouvernance, le rôle des instances et l'articulation entre la maison mère et la filiale
- Identifier les risques liés à la gouvernance des filiales tant en France qu'à l'international
- Définir les critères à prendre en compte pour la sélection et le suivi des administrateurs de filiales
- Réduire le risque de mauvaise gestion et/ou de mise en cause de la responsabilité des administrateurs de filiales
- Identifier les divergences ou conflits d'intérêts potentiels entre le groupe employeur du salarié et ses fonctions de mandataire social et mettre en place des procédures de règlement
- De façon générale, contribuer à la réflexion, au regard des spécificités de chaque groupe, à la définition et à la mise en œuvre d'une gouvernance globale harmonisant les gouvernances de chacune des entités du groupe

Programme

- Avant la tenue du conseil : rappel de quelques règles générales
- Le conseil d'administration
- Mission de l'administrateur de filiale au sein d'un groupe de sociétés
- Responsabilités et instruments juridiques de limitation de responsabilités :
- Éléments de stratégie financière (en option)
- Étude de cas : le réseau d'administrateurs de filiales (constitution, formation, animation)
- Examen, le cas échéant, du rôle de l'administrateur représentant un groupe dans une participation minoritaire



Durée : 1 jour

Tarif adhérent IFA : 900€ net

Tarif public : 1 150€ net

Être administrateur dans le secteur bancaire

Ce programme est destiné aux administrateurs indépendants de banque et aux futurs administrateurs souhaitant rejoindre un conseil de banque. Il propose une approche spécifique sur la gouvernance en environnement bancaire.

Objectifs

- Maîtriser les principes généraux de gouvernance
- Connaître le cadre réglementaire bancaire
- Comprendre les spécificités de la gouvernance bancaire
- Analyser des cas concrets
- Décrypter les communications financières

Programme

Thèmes abordés

- Les principes de gouvernance
- Comprendre les principaux enjeux de l'industrie bancaire
- Le cadre réglementaire bancaire
- Les spécificités de la gouvernance bancaire
- Des cas pratiques : analyse de gouvernance, contenus des comités spécialisés, thématiques développées en conseil

Cette formation fournit une connaissance à la fois théorique et pratique, en privilégiant un déroulé interactif avec les participants. Elle comprend des analyses de cas pratiques sur base de documents.



Durée : 2 jours

Tarif adhérent IFA : 1 800€ net

Tarif public : 2 400€ net

Être administrateur dans un organisme public

Cette formation comprend une revue des meilleures pratiques de gouvernance et des points d'attention dans un environnement progressivement élargi et de plus en plus codifié ; et une phase de simulation de réunions du conseil sur le thème de la pratique de la décision stratégique.

Objectifs

- Maîtriser les règles de fonctionnement du conseil et de ses comités
- Connaître le rôle et les responsabilités des administrateurs
- Comprendre les enjeux, suivre l'évolution des pratiques
- Identifier les spécificités de la gouvernance des organismes publics et entreprises à participation de l'État
- Mesurer l'importance d'un conseil en termes de pilotage stratégique et être en mesure de jouer un rôle actif en matière de gouvernance
- Enrichir sa réflexion stratégique et perfectionner sa pratique au sein du conseil

Programme

1^{ère} journée

« Meilleures pratiques de gouvernance »

- Missions et pouvoirs du conseil
- Rôle de l'administrateur
- Responsabilité civile et pénale de l'administrateur
- Bonnes pratiques

2^{ème} journée

« Pratique de la décision stratégique en conseil »

- Simulation s'appuyant sur des cas de choix structurants effectués par des organisations. Chaque participant aura l'occasion d'agir en tant que membre du conseil



Durée : 2 jours

Tarif adhérent IFA : 1 800€ net

Tarif public : 2 400€ net

Être administrateur d'une association ou d'une fondation

Le rôle de l'administrateur d'une association ou d'un organisme sans but lucratif est complexe compte tenu du contexte particulier – une structure non lucrative agissant dans le cadre de l'intérêt général – et du rapport étroit entre bénévoles et salariés.

Objectifs

- Comprendre l'importance de la formalisation de la gouvernance d'une association
- Définir le rôle et compétences de l'administrateur d'une association
- Identifier les moyens et les objectifs d'une bonne gouvernance

Programme

Les différentes parties qui structurent la gouvernance

- L'Assemblée générale
- Le conseil d'administration
- Le président
- Le rôle du secrétaire du conseil
- D'autres organes : le bureau, les commissions, le centre de formation...
- Devoirs, responsabilités et comportements de l'administrateur
- La direction opérationnelle

Les documents de référence de l'organisation

- Les statuts
- Le règlement intérieur
- Les délégations de pouvoir/lettres de mission
- La rédaction du PV du conseil

La répartition des rôles

- Le président et les administrateurs
- Le président et le directeur opérationnel
- L'administrateur et l'organisation exécutive
- L'administrateur et le risque de conflit d'intérêt
- Évaluation des travaux du conseil
- Organisation de la communication à l'assemblée générale
- Les travaux des membres et des groupes de travail

Les réponses trouvées dans les comptes

- Les différents agrégats du compte de résultat. La structure du bilan
- Le besoin de fonds de roulement. Le tableau des flux de trésorerie
- Les concepts-clés : la création de valeur. Le coût du capital et la rentabilité des actifs. Les principaux ratios.

Bonnes pratiques

- Mission et organisation du comité d'audit et des risques
- Responsabilités de l'audit interne
- La loi LSF, le contrôle interne et le rapport du président
- Les points de vigilance : la consolidation, les référentiels, le passage aux IFRS
- L'identification des risques financiers
- « Covenants » et notation financière
- L'information financière



Durée : 1 jour

Tarif adhérent IFA : 900€ net

Tarif public : 1 150€ net

Optimiser son impact dans les conseils

Le degré d'impact d'un administrateur dans un conseil et sa capacité à contribuer à ses travaux dépend au moins autant de son expérience et de sa maîtrise des enjeux politiques et de pouvoir, que de ses aptitudes personnelles et de sa connaissance de ses modes relationnels.

Objectifs

- Comprendre et gérer les enjeux de pouvoir et les mécanismes politiques dans les conseils d'Administration
- Découvrir quelques principes de base de la relation et de la communication interpersonnelle
- Catégoriser les situations rencontrées
- Mettre en évidence des leviers et des points de progrès pour les participants
- Entraîner chacun à des comportements nouveaux, plus efficaces

Programme

Réflexion sur les principes de base du leadership

- Analyse des situations de conseil à travers les outils de l'analyse transactionnelle, de l'approche systémique et du coaching
- Diagnostic personnel des leviers et zones d'inconfort des participants
- Identification d'axes de progrès à partir du feedback de l'animateur et du groupe



Durée : 1 jour

Tarif adhérent IFA : 900€ net

Tarif public : 1 150€ net

Posture de l'administrateur salarié

Cette formation pratique et active est construite en partant de la réalité vécue par les participants durant leur mandat. Pour être efficace un entretien téléphonique amont avec chacun permet de cerner les besoins spécifiques et calibrer la formation.

Elle s'attache à préciser le sens du mandat pour l'administrateur salarié et l'aider à promouvoir sa légitimité face aux membres du conseil, de sa direction, des salariés et de son organisation syndicale d'origine (s'il en a une). Opérationnelle, elle permet à l'administrateur salarié, lors de mises en situation interactives face à un consultant-comédien, d'identifier ses comportements et après analyse de s'appuyer sur ses points forts et développer ses zones de progrès.

Exercer son mandat passe aussi par une démarche de valorisation active de son parcours professionnel et de ses compétences le long du mandat, notamment en termes de RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise) avec l'aspect social.

Objectifs

- Comprendre les stratégies des différentes catégories de membres de son conseil pour se positionner en tant qu'administrateur salarié
- Donner du sens à son mandat de façon à être légitime par rapport à ses principaux interlocuteurs (conseil, organisations syndicales, direction, salariés)
- Ancrer des comportements à mettre en œuvre pour augmenter sa crédibilité : assertivité, prise de parole
- Mettre en place une démarche de valorisation active de son parcours professionnel et de ses compétences, notamment en termes de RSE (responsabilité sociétale de l'entreprise) avec l'aspect social

Programme

- Typologie
- Administrateurs et stratégie d'acteur
- Le processus de construction identitaire de l'administrateur salarié
- La responsabilité sociétale de l'entreprise et les processus de gouvernance
- La communication efficace : comportements et techniques de communication
- L'affirmation de soi : confiance en soi et assertivité
- La prise de parole face au conseil



Durée : 1 jour

Tarif adhérent IFA : 900€ net

Tarif public : 1 150€ net

French Corporate Law and Governance

A four-hour seminar to be delivered in English to foreign Directors (or foreign candidates to directorship positions) in French companies. Also of interest for French Directors and staff of companies having a significant proportion of foreign Directors.

Contents

Basic principles of French corporate law

Pointing out the major differences with US, English and German law concepts and practice, especially with respect to the allocation of responsibilities between shareholders, board and management, and civil and criminal liability of companies and directors.

Focus on Board practice

Sketching the French approach to corporate governance issues currently focusing attention in Western countries, such as diversity, chairmanship/C.E.O. separation, role of the committees, etc. – with significant practical examples.

Financial and audit specificities

Identifying a few specificities affecting the Directors' responsibilities in respect of Company accounts, and rules concerning the auditors.

Focus on Director and Senior Executive compensation

A reminder of the rules applicable on a much-debated issue: what the law says on performance criteria, disclosure requirements, etc. and what are the current trends and issues.

The cultural background

By way of conclusion, an interactive discussion, based on concise facts and figures outlining a few issues which are often the source of misunderstandings or misperception by foreign businessmen.

Possibilité d'organiser des sessions sur-mesure au sein de l'entreprise.



Durée : 0,5 jour

Tarif adhérent IFA : 750€ net

Tarif public : 960€ net

New Governance Challenges for Board Members in Europe

EcoDa* has developed a European module for Directors and supervisory Board members seeking to gain a European perspective on Board functioning and Corporate Governance.

The training programme is targeted for Directors with a cross-border mandate in their Board activities or looking for such a mandate. Anyone seeking to update their knowledge of recent EU policy developments in the field of corporate governance will also benefit from the module.

Objectives

- To adapt the knowledge and experience of Board members gained at national level to the European level, and to provide insight into the latest European developments in Corporate Governance
- To create a European network of individual Board members and to develop a European pool of Board members
- To provide the skillset that will assist Board members in winning board mandates in other European countries
- To exchange best European Board practices
- Understanding national differences in terms of Corporate Governance, and the functions and duties of Board members in differing European countries
- Benefiting from the feedback and know-how of Board members with significant experience of cross-border Board mandates in Europe
- Gaining an overview of the EU decisionmaking process, particularly in relation to corporate governance
- Updating participants on recent European developments in Corporate Governance

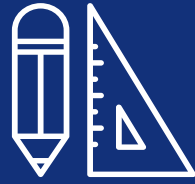
* European confederation of Directors' Associations www.ecoda.org



Durée : 2 jours – Bruxelles

Tarifs : 1 500,40 € TTC

Hors frais de déplacement



PROGRAMMES SUR-MESURE

Programme court sur votre site

Tous nos programmes de formation sont déclinables dans vos locaux, choisissez le thème qui vous intéresse dans notre catalogue de programmes courts, nous pouvons l'organiser pour un ou plusieurs de vos collaborateurs à la date qui vous convient.

Des formations plébiscitées par nos clients :

- Les meilleures pratiques gouvernance
- Le comité d'audit
- Le comité des rémunérations
- Être administrateur d'une filiale d'un groupe de sociétés
- Être administrateur salarié
- French Corporate Law and Governance
- Le conseil et l'arrêté des comptes

Ils nous ont fait confiance :

The logo for bpi france, with 'bpi' in grey and 'france' in yellow.The logo for EDF, featuring a stylized orange flower icon and the letters 'edf' in blue.

assureur militant

The logo for NATIXIS, featuring a stylized purple 'N' icon and the word 'NATIXIS' in black.

Programme sur-mesure

Vous avez un besoin spécifique et vous souhaitez personnaliser votre formation ? Notre équipe vous propose un accompagnement sur-mesure afin d'ajuster au mieux votre demande. Nous prendrons en compte votre contexte, vos enjeux, votre activité et vos équipes.

PHASE 1 : Identification du projet et analyse de vos besoins

PHASE 2 : Construction du programme

PHASE 3 : Proposition pédagogique

PHASE 4 : Mise en œuvre

Notre équipe répond à vos souhaits afin d'améliorer dans la durée la montée en compétence de chacun de vos collaborateurs.





INFORMATIONS PRATIQUES

INFORMATIONS PRATIQUES

PROGRAMMES CERTIFIANTS

Les tarifs des certificats sont nets		PUBLIC	ADHÉRENT
Certificat administrateur de sociétés <i>13 jours répartis sur une période de 6 mois</i>		14 000€	12 000€
Frais de dossier : 170€ net			
Lieu de formation Sciences Po 28 rue des Saints-Pères 75007 Paris M°12 Rue du Bac M°4 Saint Germain des Près		Accéder à la page dédiée sur le site 	Dossier d'inscription 
Certificat administrateur d'une entreprise de taille intermédiaire <i>12 jours répartis sur une période de 6 mois</i>		10 200€	8 000€
Frais de dossier : 170€ net			
Lieu de formation Audencia Business School 8 Route de la Jonelière 44312 Nantes		Accéder à la page dédiée sur le site 	Dossier d'inscription 
Certificat administrateur d'une entreprise des assurances par action ou à forme mutuelle <i>12 jours répartis sur une période de 6 mois</i>		13 000€	11 000€
Frais de dossier : 170€ net			
Lieu de formation IFA 11 bis rue Portalis 75008 Paris M°9 Saint-Augustin M°3 Europe-Simone Veil Gare Saint Lazare - TER, Intercités, lignes J - L / M° 3 - 12 - 13 - 14		Accéder à la page dédiée sur le site 	Dossier d'inscription 
Certificat administrateur d'un groupe de protection sociale <i>10 jours répartis sur une période de 6 mois</i> Tarif par participant pour la filière qualification : 10 000€ Tarif par participant pour la filière certification : 11 000€			
Lieu de formation Sciences Po 28 rue des Saints-Pères 75007 Paris M°12 Rue du Bac M°4 Saint Germain des Près		Accéder à la page dédiée sur le site 	

► **Candidature, admissibilité, admission et certification**

Les candidats sont sélectionnés sur dossier puis convoqués à un entretien d'admission. Les deux étapes permettent d'évaluer leurs perspectives d'évolution dans la fonction d'administrateur ou vers l'acquisition d'un mandat.

Pour chaque promotion, la direction pédagogique établit la liste des candidats admis sur la base de l'ensemble de ces éléments.

À l'issue de ce programme les participants reçus à l'examen final se voient remettre un certificat.

Équipe formation :

Laurence Beauquier, programmes certifiants et sur-mesure
01 80 05 62 26

Johanna Mender, programmes courts
01 80 05 62 28

Stéphanie Badonnel, responsable formation
01 80 05 62 33

Pour nous contacter par mail : former@ifa-asso.com

INFORMATIONS PRATIQUES

PROGRAMMES COURTS

Organisation de la formation

Toutes les formations se déroulent à Paris.

Les formations débutent à 9h30 et se terminent à 18h.

Les formations comprennent un petit déjeuner d'accueil, des boissons chaudes et fraîches à discrétion toute la journée et la prise en charge du déjeuner.

Suivi de la formation

Chaque participant signe une feuille d'émargement.

Une attestation de formation est envoyée au participant après la formation.

Évaluation des formations

À la fin de la formation, une évaluation à chaud à l'oral et à l'écrit est réalisée, afin de mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques.

Les tarifs de formation sont nets	PUBLIC	ADHÉRENT
Formations courtes		
0,5 jour	960 €	750 €
1 jour	1 150 €	900 €
2 jours	2 400 €	1 800 €
Cycle pratique de la décision stratégique		
3 sessions de 2 heures	3 000 €	2 500 €
New Governance Challenge for Board in Europe/ecoDa		
2 jours (Bruxelles)		1 500,40 €
Pour les programmes sur-mesure : nous contacter		

Lieu de formation

IFA

11 bis rue Portalis 75008 Paris
M°9 Saint-Augustin
M°3 Europe-Simone Veil
Gare Saint Lazare - TER, Intercités,
lignes J - L / M° 3 - 12 - 13 - 14



L'IFA est référencé auprès des OPCA pour l'ensemble de ses formations.

Celles-ci sont éligibles au titre du plan de formation de l'entreprise et peuvent bénéficier d'une participation financière des OPCA de branches.

Dossier
d'inscription



Équipe formation :

Johanna Mender, programmes courts

01 80 05 62 28

Laurence Beauquier, programmes certifiants et sur-mesure

01 80 05 62 26

Stéphanie Badonnel, responsable formation

01 80 05 62 33

Pour nous contacter par mail : former@ifa-asso.com

Adhérer à l'IFA

L'adhésion à l'IFA permet de rejoindre le réseau de référence des administrateurs en France.

Administrateur ou impliqué sur les sujets de gouvernance, adhérer à l'IFA permet de bénéficier d'une information permanente, pertinente et utile sur les meilleures pratiques de gouvernance, ainsi que de tarifs préférentiels sur nos formations et événements.

L'adhésion à l'IFA est individuelle. Une société peut choisir de prendre en charge la cotisation de plusieurs adhérents qui bénéficieront, dans le cadre de cette adhésion groupée de tous les services de l'IFA.

ADHÉSION INDIVIDUELLE

Offre **Premium** : 500 € TTC

Offre **Standard** : 350 € TTC

ADHÉSION GROUPÉE

de 1 700 € à 10 500 € HT selon le nombre de personnes associées à l'adhésion.

Les bonnes raisons de rejoindre l'IFA

- 1** Être membre du **réseau français de référence** des administrateurs.
- 2** Être informé pour analyser les **enjeux de gouvernance** dans les différents contextes d'entreprises.
- 3** **Identifier et mettre en œuvre** les bonnes pratiques grâce au **Centre de ressources**.
- 4** Bénéficier en priorité des **travaux de l'IFA**.
- 5** Recevoir gratuitement les **publications**.
- 6** Être **invité en priorité aux événements** organisés par l'IFA.
- 7** **Partager expériences et expertises** dans des clubs, groupes de travail et conférences.
- 8** **Élaborer un parcours de formation personnalisé à un tarif préférentiel**.
- 9** **Dynamiser les débats du conseil** en associant à l'adhésion IFA tout ou partie de ses membres.
- 10** Avoir une **équipe dédiée à l'écoute** pour la mise en place des meilleures pratiques de gouvernance ou la recherche d'administrateurs.

WWW.IFA-ASSO.COM

L'IFA, la maison des administrateurs, a pour mission d'informer, d'organiser la réflexion collective et le partage d'expériences des administrateurs et de proposer des formations en gouvernance.

Les membres de l'IFA exercent des mandats dans des organisations de toutes tailles et de tous secteurs : entreprises cotées ou non, sociétés familiales, sociétés mutualistes, entreprises publiques, associations, fondations...

L'IFA est présent sur l'ensemble du territoire français avec 8 délégations régionales à Paris, Lille, Strasbourg, Lyon, Marseille, Toulouse, Bordeaux et Nantes.

L'IFA est également membre fondateur de la Confédération européenne des associations d'administrateurs (ecoDa).



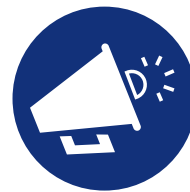
Informer



Partager



Former



Influencer

GOVERNANCE ET COMPÉTITIVITÉ

11 bis rue de Portalis 75008 PARIS

www.ifa-asso.com



@ifa_asso

